REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de CHAUMONTEL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 48 de la loi du 5 avril 1884)

En séance ordinaire :

MARDI 19 SEPTEMBRE 2017
A 20 H 00
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 juillet 2017
- Lecture des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation depuis le 4 juillet 2017

1. Décision modificative n° 1 – Budget principal 2017 – *Rapporteur : Monsieur le Maire*
2. Autorisation d'acquisition des parcelles A 25 & A 26 – chemin de Coye – lieudit « La Justice » - *Rapporteur : Georges SCHMITT*
3. Modification du tableau des effectifs des emplois permanents – Création et suppression d'emploi – *Rapporteur : Monsieur le Maire*
4. Communauté de communes Carnelle Pays de France – Approbation des nouveaux statuts communautaires – *Rapporteur : Monsieur le Maire*

Fait à CHAUMONTEL, le 14 septembre 2017
Le Maire, Sylvain SARAGOSA

MAIRIE DE CHAUMONTEL (VAL-D'OISE)